

Prestataire : Calix-Conseil

Présentation du prestataire :

Calix-Conseil, cabinet de conseil en management et certifié ISO 9001, bénéficie d'une expérience de plus de 10 ans auprès des PME, des Grands Groupes et des Associations dans les domaines de l'Environnement, de la Qualité et de l'Organisation, de la Santé-Sécurité-Risques, du Développement durable et du Management en Ressources Humaines. Son expertise est reconnue par les organismes de certification tels que AFNOR, SGS-ICS, VERITAS...

Parmi ses principales références figurent Citroën, Volkswagen Groupe France, VEOLIA Environnement, MEDICA France, NORAUTO,...

Guillaume de BODARD, le directeur de Calix-Conseil, est le Président de la commission environnement et développement durable de la Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME). A ce titre, il est membre du Conseil National de la Transition Ecologique (CNTA) et du bureau de la plateforme RSE.

Objectifs de la prestation :

Améliorer la capacité des PME de la filière des éco-activités d'Île-de-France à répondre aux marchés de la ville durable et renforcer leur compétitivité en valorisant les aspects Qualité, Sécurité et Environnement (QSE). Ceux-ci peuvent s'avérer déterminants dans le choix d'un prestataire lors d'un appel d'offre.

Mise en œuvre :

Calix-Conseil propose deux formations dans le cadre de son programme « Formation-Action QSE » 2015 :

- Un module collectif d'initiation pour 20 PME (d'une journée et demie) afin de permettre aux dirigeants à comprendre, premièrement, les enjeux et intérêts des démarches QSE ; deuxièmement, d'identifier les facteurs clés de succès en choisissant la démarche la plus adaptée, sans pour autant alourdir l'organisation de l'entreprise.
- Un module collectif (cité ci-dessus) suivi par une phase d'approfondissement avec une approche individuelle. Grâce à cette phase, un diagnostic en lien avec la démarche QSE choisie sera effectué directement dans chaque entreprise, pendant une journée entière, avec de conseils personnalisés. Une demi-journée de restitution collective clôturera cette formation.

Action :

Permettre l'accès aux PME aux marchés de la ville durable.

Sous-action :

Accompagner les PME à la certification ISO ou RSE.



Module d'initiation seul

Coût pour la PME :

Adhérent ADVANCITY à jour de cotisation : 110 € HT

Non adhérent ADVANCITY : 150 € HT

Prise en charge ADVANCITY Paris Region :

65 € HT si adhérent ADVANCITY

25 € HT si non adhérent ADVANCITY.

Module d'initiation + approfondissement

Coût pour la PME :

Adhérent ADVANCITY à jour de cotisation : 700 € HT

Non adhérent ADVANCITY : 1000 € HT

Prise en charge ADVANCITY Paris Region :

384 € HT si adhérent ADVANCITY

84 € HT si non adhérent ADVANCITY.

Les frais de gestion sont intégralement pris en charge par ADVANCITY.

Témoignez de votre intérêt avant le

30 septembre 2015 :

nataliaciaciareello@advancity.eu